

### *Les crédits*

Si seulement ils voyageaient un peu à l'extérieur du pays, ils constateraient qu'en raison de l'Accord de libre-échange canado-américain, qui nous assure un accès plus grand au marché américain, le reste du monde considère le Canada comme un pays propice aux investissements, une terre d'avenir.

Mon brillant collègue, le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé, en a peut-être déjà parlé, mais nos réalisations en matière d'agriculture sont éloquentes. Nous sommes venus à la rescousse des agriculteurs canadiens qui se sont retrouvés entre deux feux dans la guerre commerciale que se livrent les États-Unis et la Communauté économique européenne. En vue de compenser largement les effets de cette guerre, nous avons versé quelque 12 milliards de dollars en paiements directs et indirects aux producteurs de céréales entre 1985 et 1989.

Ces chiffres ne mentent pas. Le député aura beau pousser des plaintes et des gémissements, déformer les faits, braire ou ergoter, il ne pourra pas me contredire. Nous avons bel et bien versé 12 milliards de dollars en secours directs et indirects. Pendant que le député qui m'a précédé se plaignait, nous avons agi. Nous avons agi en versant 12 milliards aux producteurs de céréales sous forme de secours directs et indirects.

Nous voulons aider davantage les céréaliculteurs par des négociations commerciales multilatérales fructueuses à Genève, celle de l'Uruguay Round. Les agriculteurs canadiens et les autres agriculteurs intéressés par les exportations n'auront de garanties pour leur avenir que si nous menons à bonne fin des négociations commerciales qui permettront d'établir des règles internationales appropriées à l'égard des produits agricoles et de les assujettir au GATT à partir de la fin de 1990. C'est ce qui donnera des garanties aux agriculteurs canadiens, car si nous leur donnons des chances égales de livrer concurrence, ils pourront concurrencer, dépasser et surpasser tout autre groupe d'agriculteurs dans le monde.

En fait, au cours des quatre dernières années, le gouvernement du Canada, dont je suis fier de faire partie, a investi 17 milliards de dollars dans l'agriculture, soit le double du montant qu'a investi le gouvernement libéral pendant les quatre années précédentes. Les libéraux ne sont pas dans la course.

Nous avons dû défendre nos agriculteurs contre des pratiques commerciales destructrices. Si vous tenez simplement compte du fait que les recettes nettes provenant des céréales et des oléagineux vendus sur le marché ont baissé, passant d'une moyenne annuelle de 2,4 milliards de dollars entre 1981 et 1984 à 475 millions de dollars en 1987, vous pouvez constater que l'appui sans précédent que nous avons accordé aux agriculteurs canadiens était nécessaire.

Nous devons maintenant poursuivre notre tâche et obtenir des réformes commerciales internationales. Ce sont pour les différents pays les négociations les plus importantes depuis le début des temps ou en tout cas, pour être plus modeste, depuis l'entrée en vigueur du régime du GATT, à la fin des années 40. L'agriculture sera l'élément déterminant dans l'issue de ces négociations commerciales. C'est pourquoi nous avons tenté de jouer un rôle de chef de file dans les négociations portant sur l'agriculture. Nous avons été membres du groupe de Cairns pour tenter de faire en sorte que les pays parviennent à un compromis acceptable dans le domaine de l'agriculture, afin que celle-ci puisse être protégée par les règles commerciales internationales.

Les États moyens comme le Canada ne se classent pas parmi les géants. Nous sommes une puissance moyenne. Nous n'avons pas de pouvoir extraordinaire. Nous ne pouvons pas faire fi de tous les autres pays du monde. Nous ne figurons pas parmi les géants militaires. Ni parmi les géants économiques. Notre pays est de ceux qui seront le plus éprouvés si nous ne réussissons pas à régler ces questions aux négociations multilatérales.

Le gouvernement a présenté à Genève un document sur l'accès aux marchés qui s'appliquera aux produits agro-alimentaires, canadiens et autres. Nous avons présenté des textes sur les subventions et les droits compensateurs. Nous jouons un rôle de premier plan dans ces négociations, dans les discussions à Genève sur les barrières non tarifaires et autres barrières au commerce. Nous nous efforçons de clarifier et de renforcer l'article 11 qui définit les conditions dans lesquelles les pays peuvent appliquer des systèmes de gestion de l'offre.

• (1640)

Que personne ne se laisse prendre aux élucubrations et aux distorsions des honorables lilliputiens d'en face, les honorables nains-nains, sur la question de politique. Entendons-nous jamais les honorables nains d'en face proposer quoi que ce soit en matière de politique? Très rarement.

Maintenant, quelle est notre position au sujet de la réforme du commerce agricole? Nous savons que l'agriculture canadienne va bénéficier d'une libéralisation accrue du commerce extérieur, et c'est pourquoi nous préconisons un ensemble de règles claires et équitables pour le commerce des produits agricoles. C'est pourquoi nous appuyons l'orientation générale des solutions comme celle qu'ont suggérée les États-Unis il y a quelques jours. Nous voulons collaborer avec eux et nous voulons collaborer avec la Communauté européenne et avec les autres pays membres du GATT afin d'essayer d'obtenir un résultat substantiel, et collaborer avec les pays dont se compose le Groupe de Cairns.